

DOROTA ŚLIWA
Lublin

STRUCTURES DENOMINATIVES DES OBJETS USUELS¹

A partir de quoi un mot (dérivé ou composé) est-il construit? Cette question revient constamment lors des lectures des analyses dérivationnelles. La base dérivationnelle est pour la grande majorité des linguistes² une partie du discours, une unité de langue, chargée de sens (donné par la définition lexicographique. Est-ce une optique appropriée pour l'étude de la création de nouveaux mots? Cette question est une remise en question des positions connues et propose une nouvelle réflexion sur la nature des procédés dérivationnels.

Dans les publications récentes nous pouvons noter deux propositions de définition de la base dérivationnelle envisagée dans l'optique qui lui est propre, à savoir celle de la création d'une nouvelle unité lexicale par dérivation: G. Serbat (1989) situe la base dérivationnelle au niveau notionnel, E. Laporte (1992) au niveau des phrases élémentaires (dans le cadre des recherches sur lexique-grammaire). G. Serbat définit la base comme «thème» qui est une séquence phonique significative, porteuse d'une notion sémantique. Ce «thème» est placé au niveau notionnel et au niveau morphosyntaxique. Il est relié directement aux «parties du discours» marquées par les suffixes. E. Laporte, de son côté, analyse les phrases élémentaires dans lesquelles se retrouve le mot servant de base à l'adjectif dérivé: à l'adjectif dérivé *l'ablette frétilante* correspond la phrase élémentaire *L'ablette est frétilante*. L'auteur s'intéresse au seul rapport entre un mot et la phrase élémentaire dont il est issu. Les structures des phrases élémentaires qui sélectionnent un des sens de la base sont analysées *in abstracto*, c'est-à-dire détachées du niveau notionnel.

¹ La première version de cet article a été discutée avec les collègues du Département Linguistique de Katholieke Universiteit de Leuven. Nous leur adressons nos vifs remerciements, en particulier à Ludo Melis.

² Pour ne citer que E. Benveniste, R. Grzegorzczkova et J. Puzynina (1984), D. Corbin (1987).

Les deux propositions signalent déjà ce qui constitue la créativité lexicale par dérivation ou composition: un mot est créé à partir d'une notion, traduite par une structure phrastique élémentaire sous-jacente. Cette synthèse sommaire détermine l'approche onomasiologique de la formation des mots dans laquelle se situe l'activité dénomminative, source par excellence des nouveaux mots. Ma proposition est de faire un pas de plus dans les directions indiquées par G. Serbat et E. Laporte, et de formuler les structures dénomminatives sous-jacentes à la formation des mots. Dans son activité dénomminative, le locuteur peut donner un nom simple («une étiquette dénomminative») à un objet, ou bien il peut dénommer une propriété de cet objet en recourant à divers procédés. C'est ce deuxième cas qui intéresse la formation d'un mot (envisagée comme processus linguistique) et qui sera l'objet de mon exposé.

En un premier temps, je présenterai la catégorie onomasiologique des objets usuels et les propriétés qui les constituent en adaptant le modèle des scènes-et-cadres de Ch. J. Fillmore. En un deuxième temps j'analyserai différents schémas prédictifs reliant les propriétés à l'objet. La troisième partie sera consacrée à l'étude des paraphrases prédictives structurant une situation minimale de la dénomination.

1. CATÉGORIE D'OBJETS USUELS

Commençons par quelques précisions terminologiques pour présenter par la suite les propriétés conceptuelles des objets usuels situées dans une scène globale.

1.1. *Artefact vs Objet Usuel*

Il est plus exact d'employer non pas le terme d'*artefact*, communément admis dans les travaux linguistiques, mais le terme d'*objet usuel*.

Le terme d'*artefact* est un terme forgé d'abord par les sociologues et les psychologues qui l'employaient souvent pour décrire des phénomènes 'd'origine humaine, artificielle (dans l'étude de faits naturels)', ou produits 'de l'art ou de l'industrie humaine' (définition de GR). Les définitions lexicographiques accentuent l'aspect résultatif: l'*artefact* est le plus souvent défini comme produit de l'art ou de l'industrie. Le mot lui-même est noté seulement en 1905, et provient du latin *artis factum* (GR).

Les linguistes, suite aux travaux des psychologues, ont opéré la distinction entre les espèces naturelles et les artefacts en se basant sur l'origine, sur la création des objets. Ce critère est certes pertinent pour les espèces naturelles (taxonomies des termes biologiques) mais pour les artefacts il y a un autre aspect qui est plus pertinent, à savoir l'aspect utilitaire, traduit par la paraphrase 'qui sert à faire quelque chose'. Or, nous savons par notre expérience que nous ne nous servons pas exclusivement d'objets fabriqués mais aussi d'*objets* «morts» résultant d'un processus naturel comme *branche*. Le terme d'*artefact* apparaît donc comme un terme trop restreint, c'est pourquoi il sera inclu dans le terme d'*objet usuel*. Cette dernière notion renvoie à tout objet physique (fabriqué par l'homme ou résultant d'un processus naturel) qui sert à l'homme pour réaliser une action.

1.2. *Deux conceptions de la description des propriétés de la catégorie des objets usuels*

Dans les analyses lexicographiques, on peut remarquer deux tendances dans l'élaboration de l'ensemble des propriétés constitutives de la structure conceptuelle de la catégorie d'objets usuels.

La première conception est issue de la tradition aristotélicienne, suivie par les sémantiques logiques. Selon cette conception on énumère d'abord les traits inhérents (matière, forme, contenu), et ensuite autres traits parmi lesquels se trouvent les traits actionnels. On retrouve une telle représentation dans l'analyse onomasiologique des dérivés du linguiste tchèque M. Dokulil (1962) et dans les travaux du linguiste russe E. S. Kubriakova (1977).

Cependant, la structure conceptuelle élaborée dans la tradition aristotélicienne ne correspond pas à l'activité définitoire des usagers et des lexicographes. L'examen de quelques définitions de noms d'objets usuels montre que les traits sémantiques liés aux propriétés inhérentes ne sont pas systématiquement présents et qu'il y a une forte concurrence des traits fonctionnels notamment dans les définitions des mots dérivés ou composés.

L'importance des traits fonctionnels pour les noms d'objets usuels a été mise en relief dans la deuxième conception. Celle-ci est issue des travaux des psychologues (cf. E. Rosch 1976; B. Tversky 1986; D. Dubois 1991) et qui est largement suivie par la sémantique cognitive. Pourtant, une étude systématique du vocabulaire n'a pas encore été entreprise, à l'exception d'une tentative d'A. Wierzbicka (1985) qui présente les structures conceptuelles des deux types d'artefacts. Elle distingue: a) la structure d'artefacts simples comme *tasse* ou

bol présentant les composantes (1) catégorie (type de l'objet fabriqué par l'homme), (2) but (relatif à la situation), (3) matière, forme et dimension (donc les traits inhérents), et *b*) les artefacts complexes comme *bicyclette* ou *voiture* se composent de concepts tels (1) catégorie, (2) fonction, (3) mode de fonctionnement, (4) construction, (5) dimension. Il est assez facile d'apercevoir que les composantes de ces deux artefacts ne correspondent pas toujours à un critère commun, sauf le critère de catégorisation. Les structures conceptuelles des deux mots dénommant les exemplaires de la même catégorie d'artefacts ne sont pas homogènes. Tout d'abord la distinction entre artefacts simples et complexes suggère un critère de propriété inhérente (forme) qui est décisif pour subdiviser la catégorie d'artefacts et qui vient avant le critère de catégorie (type d'objet fabriqué par l'homme). Vient ensuite le critère fonctionnel qui n'est pas précisé ou dénommé autrement (le but).

La distinction en artefacts simples et complexes est-elle nécessaire et pertinente? N'y a-t-il pas un critère onomasiologique organisant toute la catégorie en reliant les exemples particuliers? Ne serait-il pas préférable d'esquisser une situation de dénomination dans laquelle s'établissent des liens référentiels entre les unités linguistiques et les propriétés qu'elles dénomment pour pouvoir ensuite établir un ensemble de propriétés communes à la catégorie d'objets usuels³?

Commençons par répondre à la question sur le statut des propriétés des objets.

1.3. *De quelles propriétés s'agit-il: propriété physique ou conceptuelle?*

Le propre d'une approche onomasiologique c'est de décrire une langue à partir de la structure conceptuelle (qui est reflet des propriétés extra-linguistiques) pour la relier à la structure sémantique et formelle d'une langue donnée. Il serait donc opportun de définir le statut de propriété avant de commencer l'analyse onomasiologique des objets usuels.

Selon G. Lakoff (1987, p. 51, rapporté par G. Kleiber (1990, p. 92-113)), il est difficile de parler d'une propriété qui soit quelque chose d'objectif dans

³ F. Rastier (1991b) reprochait à E. Rosch d'avoir soumis à l'expérience des catégories ne reflétant en rien des conditions attestées de communication. Dans la liste des meubles *chair*, *sofa*, *cushion*, *vase*, le *téléphone* ne s'est pas révélé comme un meuble typique; par contre, il devient un représentant typique dans la liste des mots *courrier*, *télex*, *téléphone*, *télécopie*, *e-mail*. Ce problème lié à la catégorisation et à la typicalité s'applique aisément à notre étude.

le monde indépendant de tout être. Il s'agit plutôt d'une propriété qui n'est pas un attribut intrinsèque d'un objet mais qui résulte de la façon dont les êtres humains, par leur corps et leur appareil cognitif, sont confrontés aux objets. Les faisceaux de ces propriétés interactionnelles ne sont ni des ensembles existant de façon objective dans la réalité ni des ensembles constitués au hasard, mais ils sont formés dans l'interaction des sujets avec leur environnement; ceci leur garantit, comme le remarque G. Kleiber, une certaine stabilité et une certaine régularité.

Les propriétés interactionnelles correspondent donc aux composantes conceptuelles qui forment un concept et qui peuvent s'inscrire dans le signifié. J'utiliserai par la suite le terme de *propriété* qui par rapport au terme de *composante conceptuelle* est un terme plus assimilé dans la tradition linguistique.

Une propriété conceptuelle est l'équivalent du trait référentiel dont il est question dans l'approche sémasiologique et des analyses des définitions. Autrement dit, les propriétés constituant le concept d'objet usuel sont actualisées en langue sous forme des définitions naturelles minimales qui pour R. Martin (1990, p. 88-89) sont des définitions des choses nommées et les traits qu'elles mentionnent réfèrent à des propriétés d'objets.

Ces propriétés, «analogues des 'caractéristiques physiques'» selon l'expression de J.-B. Grize et al. (1990, p. 104), sont inexprimables, pourtant préalables et existantes dans l'acte de dénomination d'une propriété de l'objet. Leur présence est nécessaire et garantit une description cohérente.

1.4. *Les propriétés dans la conception des scènes-et-cadres de Fillmore*

Pour pouvoir donner une représentation cohérente des propriétés constituant la catégorie conceptuelle d'objets usuels il est intéressant de les décrire en suivant la conception des scènes-et-cadres d'un des précurseurs de la sémantique cognitive, Ch. J. Fillmore (1977).

Il définit la scène comme toute sorte de segment cohérent, (grand ou petit) des croyances, actions, expériences ou actes d'imagination, associée à un verbe. Chaque scène possède ses propres «acteurs» (être humains, objets physiques ou abstraits) qui participent à l'événement décrit par un verbe.

A la notion de scène dans la conception de Fillmore est intimement associée la notion de cadre qui se réfère à tout système de choix linguistiques associables aux «acteurs» de scènes. Les cadres conceptuels d'événements opèrent à deux niveaux différents: au premier niveau sont représentés tous les aspects essentiels des événements d'une catégorie particulière (attribution des rôles

sémantiques («case frames»)) tandis qu'au deuxième niveau ils sont représentés dans une perspective particulière dans laquelle est observé un événement du type dicté par un cadre de rôles.

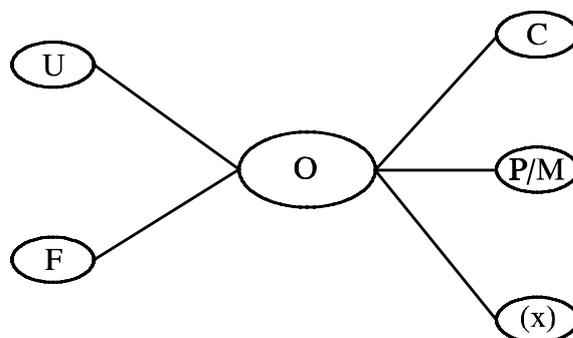
Fillmore établit la scène à partir du verbe décrivant un événement (l'exemple du verbe *acheter, vendre*). Chaque scène comprend des entités conceptuelles (acheteurs, vendeurs, articles) qui apparemment sont construites à partir du sens référentiel des noms dénotant les participants d'un événement. Il aboutit ainsi à l'extra-linguistique actualisé à travers la langue. Sur ce point, la démarche de Fillmore se rapproche des définitions naturelles de R. Martin: les traits sémantiques de ces définitions réfèrent aux propriétés des objets, et l'analyse du verbe réfère à tout un contexte extra-linguistique.

La représentation mentale de la réalité reconstruite à travers les scènes de Fillmore et les définitions naturelles de Martin a cependant un caractère disparate car les deux linguistes analysent une unité linguistique et recherchent uniquement ce fragment de la réalité qui est dénoté par cette unité. Les deux conceptions ne sont pas pourtant sans intérêt pour la description onomasiologique d'un objet dénommé. En renversant l'optique, il est possible de retrouver certaines constantes onomasiologiques (entités conceptuelles, «acteurs») à partir de l'analyse des définitions de plusieurs objets et construire par la suite une scène globale commune à tous les objets usuels. Une telle scène sera pourtant radicalement opposée à la scène de Fillmore. Elle sera construite non à partir d'un verbe et pour un verbe donné mais à partir de plusieurs définitions des noms dénotant des objets pour construire une scène représentative de la catégorie conceptuelle des objets usuels.

1.5. *Construction de la scène notionnelle des objets usuels*

Prenons l'exemple de la définition du mot *outil*: 'objet fabriqué et fait pour agir sur la matière, pour exécuter un travail ou produire un objet' (GR). Cette définition rapporte plusieurs acteurs: l'objet usuel (O), le fabricant (F) qui est sous-entendu mais implicite dans les traits 'fabriqué' et 'fait' ('on fabrique un objet'), l'utilisateur (U) implicite aussi dans les traits 'agir sur la matière', 'exécuter un travail' et 'produire un objet'; viennent ensuite la matière (M) ou le produit (P) sur lesquels porte l'action de l'utilisateur effectuée par l'intermédiaire de l'objet usuel. La définition d'un autre mot *coupe-jambon* ('machine, employée en charcuterie, pour couper, débiter en tranches le jambon désossé' (PR)) signale encore une constante à savoir un circonstant (C) 'en charcuterie'.

Les constantes sélectionnées de ces deux définitions se retrouvent dans les signifiés (traits sémantiques) définitions des noms des tous les objets usuels. Ces entités conceptuelles sont décrites par deux types de propriétés: les propriétés inhérentes et les propriétés relationnelles⁴. Les propriétés inhérentes (appelés aussi «attributs») constituent l'entité d'objet lui-même. Ce sont: /matière/ 'métal', /forme/ 'oval' ou 'allongé', /dimension/ 'moyen', /éléments composants/ 'tuyaux', 'brosse', et autres qui décrivent un aspirateur par exemple. Les propriétés inhérentes des autres entités de la scène ne sont pas pertinentes dans la structure sous-jacente des mots construits. Pour cette raison la description des entités en leurs propriétés inhérentes est limitée à la seule entité centrale. Cette entité est reliée avec d'autres entités par différentes relations: relation de /finalité/ 'pour nettoyer qqc', de /méthode de réalisation de la finalité/ 'il aspire la poussière', de /résultat du processus de fabrication/ 'il est fabriqué par qqn', de /mise en fonctionnement/ 'on tourne un bouton', de /circonstants locatifs/ 'on l'utilise à la maison', /circonstants temporels/ 'on l'utilise une fois par semaine'. Les propriétés relationnelles se trouvent à l'extérieur des entités et complètent la compréhension du concept d'OBJET USUEL. Pour parler du concept d'OBJET USUEL, il importe donc de le concevoir comme une entité centrale qui est composée des propriétés inhérentes et qui est en relation avec d'autres entités de la scène visualisée par le schéma suivant:



⁴ La distinction entre propriétés inhérentes et relationnelles a déjà été opérée par L. Zawadowski (1966, p. 73) rapportée par A. Nagórko (1987, p. 75-77) qui étudie les propriétés exprimées par les adjectifs, et par J.-B. Grize et G. Piérait-Le-Bonniec (1983 et 1991) qui parlent des propriétés internes et externes. R. Martin (1990) distingue deux types de traits qu'il rencontre dans des définitions lexicographiques: traits descriptifs ('tige d'acier emmanchée à un bout, aplatie à l'autre') et les traits fonctionnels ('afin de pénétrer...') qui décrivent l'objet dénoté par le mot *tournevis* (définition de PR analysée par l'auteur).

Les participants de la scène conceptuelle s'organisent entre eux selon la perspective dans laquelle ils sont perçus. Cette perspective est tracée au niveau des cadres par les prédicats et par les noms qui prennent une fonction dans son schéma prédicatif. Le niveau des cadres dicte donc un autre ensemble des concepts fonctionnels, celui des rôles sémantiques d'AGENT, de RESULTAT, de PATIENS, d'INSTRUMENT et de LIEU tels qui sont présentés par Ch. J. Fillmore, R. Jackendoff et autres.

Les deux types de concepts sont actualisés en langue au premier niveau, celui des unités dénominatives. Les entités conceptuelles sont articulées par les noms, et leurs propriétés par les schémas prédicatifs. Les concepts «fonctionnels» informent sur les relations syntagmatiques profondes (relations thématiques) entre les participants, établies en fonction de la perspective dénominative adoptée.

2. CADRES CONCEPTUELS DU PREMIER NIVEAU: NIVEAU DES LEXÈMES DÉNOMINATIFS

Lors de la dénomination du concept (participants et les propriétés) s'établit une relation significative entre un lexème et le concept désigné par le lexème donné. Cette relation est paraphrasée par le prédicat de dénomination «être le nom de» défini par G. Kleiber (1984)

2.1. *Propriété de /finalité/*

La /finalité/ relie pratiquement tous les «acteurs» en fonction des spécifications apportées par l'énonciateur.

2.1.1. Prédicats de base

Les prédicats de base reliant ((U) – (O) – (P/M)) ont fait l'objet d'études dérivationnelles (notamment M. Grochowski, K. Kleszczowa):

- (1) *On nettoie la moquette avec un aspirateur.*
On fait sauter la viande dans une sauteuse.
On loge dans un bâtiment.

Tous ces prédicats ont en commun le schéma:

{AGENS – P(*faire*) – RESULTAT/PATIENS *adv* INSTRUMENT/LIEU}

Le rôle d'AGENT est attribué à l'usager (*on*) et le rôle d'INSTRUMENT ou de LIEU à l'objet. Le produit de l'action ou la matière qui est soumise à l'action reçoivent respectivement le rôle de RESULTAT ou de PATIENS.

Les prédicats de base servent de critère pour délimiter deux groupes d'objets usuels. Ce critère remplace les critères uniquement référentiels, – difficiles à cerner et peu distinctifs. Selon ce critère, les objets usuels se subdivisent en objets instrumentaux (introduits dans le schéma par la préposition *avec*) et objets locatifs (introduits par la préposition *dans*, ou autre).

Les objets instrumentaux sont le plus facilement perçus et reconnus comme objets usuels: ils servent à *exécuter* une action. Nous retrouvons dans cette classe la distinction classique en outils, instruments, appareils, machines, etc.

La deuxième classe paraît être moins spontanément considérée comme objets usuels. Il s'agit des objets qui servent à *localiser* une action, en allant des plus petits (comme certains récipients) aux très grands (comme constructions, en passant par les meubles, et tant d'autres).

2.1.2. Prédicats «intentionnels»

Ces prédicats fondamentaux ne reçoivent la propriété de /finalité/ qu'au moment où on les attache aux propriétés informant sur l'intentionnalité de l'usager ou sur celle du fabricant:

(2a) *On utilise un aspirateur, une sauteuse* ((U) – (O))

à ce prédicat correspond le schéma

{AGENT – (*utiliser, se servir de*) – PATIENS}

où le rôle de PATIENS est attribué à l'objet usuel.

(2b) *On conçoit un aspirateur, une sauteuse* ((F) – (O))

auquel correspond un schéma analogue

{AGENT – (*fabriquer, concevoir, produire*) – RESULTAT}

où à l'objet usuel est attribué cette fois-ci le rôle de RESULTAT.

Les prédicats qui informent sur l'intentionnalité⁵, tout en étant grammaticalement et sémantiquement corrects, dans cette scène donnent pourtant une impression d'incomplétude. C'est pourquoi ils sont toujours reliés au prédicat qui apporte une information concrète concernant une action /finalisée/. L'étude des cadres du deuxième niveau fera apparaître les liens logiques entre la finalité et l'intentionnalité.

2.1.3. Prédicat «agentif»

J'appelle le «prédicat agentif» le prédicat qui articule l'action finalisée de l'objet du point de vue de l'objet, en écartant l'usager:

(3) *Cet aspirateur nettoie la moquette.*

La place de l'AGENT est instanciée par l'objet, et le rôle de PATIENS (pour d'autres exemples, celui de RESULTAT également) est attribuée à la matière soumise à l'action de l'objet.

La propriété de /finalité/ articulée par les prédicats fondamentaux et les prédicats «intentionnels» forme un noyau définitionnel. Toutefois, il convient de faire entrer en jeu d'autres propriétés qui apportent une spécification conceptuelle à cette propriété.

2.2. Propriétés spécifiant la /finalité/

Les propriétés spécifiant la finalité sont d'une part celles qui se rapportent à l'objet (/méthode de la réalisation de la finalité/) et, d'autre part, celles qui se rapportent au contexte dans lequel l'usager utilise un objet (/circonstant/)

2.2.1. La propriété /méthode de la réalisation de la finalité/ décrit le fonctionnement de l'objet:

(4) *Un aspirateur aspire la poussière ((O) – (x))*

⁵ La notion d'intentionnalité est reprise du travail de O. Leys (1991) qui présentent différents emplois de la préposition *um* en allemand.

Sur le schéma à deux actants, le rôle d'AGENT sera toujours attribué à l'objet. En fonction de l'action, l'objet usuel fera intervenir une autre composante de la scène (*poussière*) qui ne fera pas l'objet d'étude systématique car elle n'apparaît pas toujours sur la scène (cf. *Le moteur tourne*). C'est pourquoi elle sera marquée par un (x) entre parenthèses pour souligner son caractère facultatif. Cette composante remplira toujours le rôle de PATIENS dans le schéma prédicatif de la propriété /méthode de fonctionnement/.

2.2.2. La propriété /circonstant/

Cette propriété n'est pas une propriété autonome et n'est pas toujours exprimée par un schéma prédicatif complet (cf. *à la maison*). Elle est reliée au prédicat exprimant l'intentionnalité de l'usager et précise le contexte de l'action de l'objet: le lieu /circonstant locatif/ ou le temps /circonstant temporel/.

La propriété /circonstant locatif/ est identifiée par l'interrogatif *où?*. La réponse prend la forme d'un argument précédé d'une préposition:

- (5a) *On utilise l'aspirateur à la maison.*
On met ce bijou autour du cou.

La propriété /circonstant temporel/ est identifiée par un l'interrogatif *quand?* auquel la réponse est donnée par le prédicat informant sur la circonstance de l'utilisation d'un objet.

- (5b) *On utilise l'aspirateur quand on fait le ménage.*
On met cet habit quand on sort du bain, quand on se peigne.

Les deux propriétés /circonstant locatif/ ou /circonstant temporel/ sont actualisées pour les catégories des objets petits, tels qu'on peut prendre à la main (vêtement, petits outils ou récipients), ou pour la catégorie des meubles. Cette constante peut être justifiée par ce lien au prédicat qui exprime l'intentionnalité de l'usager ou par le caractère propre de la catégorie de meubles pour lesquelles la propriété /circonstant/ est pertinente de par définition.

2.3. *Propriétés inhérentes*

L'analyse des propriétés inhérentes se place après la propriété /finalité/ et les propriétés qui la spécifient. Cette place des propriétés inhérentes dans l'énumération des propriétés décrivant un objet est dictée par la propriété /finalité/ et les propriétés qui la spécialisent car c'est en fonction de ces propriétés là que le fabricant choisit la matière, la forme et conçoit un objet. Il serait trop banal de prouver une évidence à savoir: un objet pour nettoyer est fait d'une autre matière et aura une autre forme qu'un objet pour cuire les plats. N'empêche qu'il n'est pas sans raison de rappeler que les objets avec lequel on nettoie peuvent varier en fonction de la /méthode de la réalisation de la finalité/: un balai aura une matière et une forme et les éléments composants différents de l'aspirateur qui nettoie une moquette en aspirant la poussière.

Comment sont représentées les /propriétés inhérentes/ dans les cadres du premier niveau? Elles sont reliées à l'entité conceptuelle par les prédicats statiques et par les prépositions introduisant les noms de /matière/: *en métal, en argent, etc.*, ou les noms des /éléments composants/: *à tuyaux, à brosse, à lame, etc.* La /forme/ et la /dimension/ sont exprimées par les adjectifs: *une casserole plate, une vase grosse;*

Des propriétés inhérentes s'approche la propriété /résultat du processus de fabrication/ exprimée par un prédicat adéquat au prédicat d'intentionnalité du fabricant.

2.4. *Autres propriétés en relation avec l'utilisateur*

2.4.1. Sur le prédicat de l'intentionnalité se greffe une autre propriété, celle de /mise en fonctionnement/ exprimée dans l'exemple:

- (6a) *On branche l'aspirateur.*
On plie un siège.

Elle a d'ailleurs le même schéma prédicatif que celui de l'intentionnalité de l'utilisateur:

{AGENT – P (*faire*) – PATIENT}

où l'utilisateur est toujours l'AGENS, et l'objet reçoit également le rôle de PATIENT.

La distinction entre la /mise en fonctionnement/ l'intentionnalité est basée sur le critère des propriétés inhérentes de l'objet: /mise en fonctionnement/ renvoie aux prédicats qui décrivent en détail ce que fait l'utilisateur avant (ou après) l'utilisation d'un objet et la présence de ces prédicats est dictée par les propriétés inhérentes de l'objet. Le prédicat par contre a un sens beaucoup plus général et s'attache à l'objet en faisant abstraction de ses propriétés inhérentes. Le fait que les deux prédicats suivent le même trajectoire est confirmé par la possibilité de relier cette propriété à la propriété de /finalité/:

- (6b) *On branche l'aspirateur pour nettoyer la moquette.
On déplie la chaise pour s'asseoir et on la plie pour la transporter.*

2.4.2. L'utilisateur et l'objet sont encore reliés par une relation qui est celle d'appartenance/:

- (7) *Cet aspirateur appartient à Sophie.
Cette maison appartient à Dieu.*

Dans le schéma prédicatif d'appartenance, l'objet reçoit le rôle d'AGENT, et l'utilisateur le rôle de «POSSESSEUR».

L'ensemble des prédicats articulant les relations logiques et les propriétés des objets organisent la scène en un tout cohérent. Il importe de préciser ici que ce premier niveau des cadres linguistiques correspond au niveau profond sous-jacent lié à une langue donnée où apparaissent les entités et les relations conceptuelles. Pour compléter la description des unités qui les expriment, il nous faut passer au deuxième niveau des cadres.

3. CADRES CONCEPTUELS DU DEUXIÈME NIVEAU: PERSPECTIVES RENDUES PAR LES PARAPHRASES IDENTIFIANT LES PROPRIÉTÉS DES OBJETS

Au deuxième niveau des cadres se situent les paraphrases prédicatives identifiant les propriétés des objets. L'identification d'une propriété correspond à la dénomination d'une propriété prend la forme d'une définition naturelle minimale ou plus précisément d'un énoncé définitoire (cf. M. Riegel 1990) donné spontanément dans notre discours quotidien ou élaboré pour les besoins terminologiques. A. Collinot et F. Mazière (1990) parlent d'une définition comme

d'un discours d'un lexicographe. Ces énoncés définitoires correspondent aux paraphrases prédicatives. Une paraphrase prédicative, telle que la présente C. Fuchs (1991), est un produit d'une énonciation minimale sur l'objet donné. Elle comporte donc toutes les marques de l'énonciateur qui se manifeste à travers les valeurs référentielles (en l'occurrence choix de la propriété), à travers les choix thématiques qui réorganisent la structure prédicative de départ (par déplacement et par effacement le plus souvent).

Les prédications sur les objets usuels donnent deux types de paraphrases: paraphrases thématisant le fabricant ou l'utilisateur et les paraphrases thématisant l'objet (elles sont d'ailleurs les plus représentatives pour les définitions partielles des objets). Elles servent à identifier toutes les propriétés, en particulier celle de /finalité⁶. Cette propriété se révèle la plus complexe du point de vue de l'activité dénomminative: pour laquelle sont adoptées différentes perspectives de structuration de la scène et donc des thématisations des différents éléments.

3.1. Paraphrases identifiant la /finalité/

Les paraphrases identifiant la finalité thématisent respectivement l'utilisateur (ou le fabricant) ou l'objet usuel. Elles présentent une grande variété de schémas prédicatifs.

3.1.1. Paraphrases thématisant l'utilisateur ou le fabricant

Elles varient en fonction de la présence ou de l'absence du prédicat d'intentionnalité et en fonction des éléments exprimant les relations de l'objet par

⁶ Les linguistes emploient habituellement le terme de *fonctionnalité*, repris des travaux des psychologues (cf. une synthèse de ce problème faite par C. Mazet 1991), lequel ne correspond pas tout à fait à la description linguistique des noms des objets usuels. Est-il donc adéquat pour l'analyse sémantique de parler de traits fonctionnels? Le terme de *fonction* signifie 'action, rôle caractéristique (d'un élément, d'un organe) dans un ensemble' (selon GR), *fonctionnel* renvoie à l'usage pratique avant tout tandis qu'il y a un certain nombre d'objets usuels utilisés à des fins décoratifs et autres. Deuxièmement, il est difficile de trouver un critère linguistique relatif à la fonction alors que pour la finalité correspond la paraphrase 'qui sert à faire qqc' constamment rencontrée dans les définitions des noms des objets usuels. C'est pourquoi il est donc plus adéquat de parler de *finalité* et non pas de fonction.

Enfin, la propriété de *finalité* réunit les deux classes, celle des objets servant à exécuter une actions (objets instrumentaux) et celle des objets servant à localiser une action (objets locatifs): ce sont des objets – petits ou grands, simples ou complexes – employés à une fin définie.

rapport à l'usager ou au fabricant. Ces dernières servent de critère pour distinguer les paraphrases descriptives, finalisées ou instrumentales.

3.1.1.1. Parmi les paraphrases «descriptives» correspondant aux prédicats de base on rencontre deux types:

(8a) *On nettoie la moquette avec un aspirateur.*

qui ne modifie pas le schéma prédicatif (cf. (1))

(8b) *On nettoie la moquette en utilisant un aspirateur.
On fait sauter la viande en utilisant une sauteuse.*

Ce sont les paraphrases qui relient deux prédicats, en les modifiants (cf. (2a)). Elle ne font plus la distinction entre la finalité instrumentale ou locative mais elles introduisent le prédicat qui informe sur l'intentionnalité de l'usager: (*en s'aidant d'un objet, en se servant d'un objet, en utilisant un objet*)⁷. Elles sont pourtant plus naturelles pour les instrumentaux et des objets locatifs de petite dimension, et ne sont aucunément applicables à la catégorie des constructions.

3.1.1.2. Paraphrases «finalisées»

Les deux prédicats exprimant l'intentionnalité et la finalité peuvent apparaître dans l'ordre inverse.

(8c) *On utilise un aspirateur pour nettoyer la moquette.
On utilise une sauteuse pour faire sauter la viande.*

(8d) *On fabrique un aspirateur pour nettoyer la moquette.
On conçoit une sauteuse pour faire sauter la viande.*

La finalité est cette fois-ci exprimée explicitement par la préposition *pour*.

A ces paraphrases correspondent des paraphrases de départ du type:

⁷ Les tournures participiales ont été rapportées par A. Poncet-Montange dans son étude des noms instrumentaux (1991, p. 305).

(8e) *On conçoit une sauteuse pour qu'on fasse sauter la viande (dans cette sauteuse).*

qui ont subi les quelques opérations formelles, notamment l'effacement du sujet grammatical *on* exprimant l'agent de l'action qu'est l'utilisateur, et l'effacement de complément circonstanciel *dans cette sauteuse* précisant la localisation de l'action finalisée.

Notons par ailleurs que le fabricant n'apparaît que dans ce genre de constructions et que la plupart des paraphrases se rapporte à l'utilisateur, ce qui reflète l'intérêt des sujets parlants porté sur l'aspect utilitaire des objets usuels.

Les deux combinatoires sont possibles à l'exception de la catégorie constructions pour lesquelles il est possible de prédiquer seulement sur l'intentionnalité du fabricant:

(8c) **On utilise un bâtiment pour y loger.*

L'apparition nécessaire du pronom *y* pour cette catégorie confirme notre constatation sur la présence implicite de l'objet usuel dans le prédicat introduit par la préposition *pour*.

(8d) *On construit des bâtiments pour y loger, habiter, travailler, ...*

Les paraphrases thématiques de l'utilisateur ou du fabricant sont souvent reflet des constatations, des «communications élémentaires» sur les objets. Les définitions, par contre, «favorisent» les paraphrases thématiques de l'objet.

3.1.2. Paraphrases thématiques de l'objet

Les paraphrases thématiques de l'objet sont de type: *machine c'est objet fabriqué destiné à transformer l'énergie et à utiliser cette transformation* (d'après GR). Elles ont pour commun d'introduire un deuxième lexème (*objet*) à un sens plus général qui a pour fonction d'identifier (catégoriser) un objet qui sera spécifiée par la dénomination d'une propriété. Ce point intéresse notamment l'étude de relations hyper/hyponymiques des noms des objets usuels.

Une autre caractéristique de ces paraphrases est la présence des pronoms relatifs qui apportent une description au concept défini. C'est pour cette raison que A. Collinot et F. Mazière (1990) appellent ces définitions: définitions descriptives. Je réserve le terme de «descriptives» uniquement aux paraphrases sans

éléments exprimant le rapport de finalité ou d'instrumentalité; il n'est donc pas conditionné par la présence d'un pronom relatif.

3.1.2.1. L'objet peut être défini d'une manière descriptive:

- (9a) *Un aspirateur est une machine avec laquelle on nettoie la moquette.
Une sauteuse est une casserole dans laquelle on fait sauter la viande.
Un bâtiment est une construction dans laquelle on loge (les hommes).*

Ces paraphrases dites «descriptives» sont, comme c'était le cas des paraphrases descriptives thématiques l'usager, une reformulation du prédicat de base qui a subi les opérations de déplacement et de substitution des lexèmes dénommant l'objet en question.

3.1.2.2. L'objet peut être aussi défini d'une manière finalisée en faisant intervenir l'élément *destiné à*, fréquemment rencontré dans les définitions lexicographiques:

- (9b) *un aspirateur est une machine destinée à nettoyer la moquette
une sauteuse est une casserole destinée à faire cuire les viandes
un bâtiment est une construction destinée loger les hommes*

3.1.2.3. La présence des éléments *servir à*, *permettre de* donne les paraphrases «instrumentales»:

- (9c) *un aspirateur est une machine permettant de nettoyer la moquette
une sauteuse est une casserole servant à faire sauter la viande
un bâtiment est une construction servant à loger les hommes*

Les deux paraphrases: „paraphrases finalisées” et „paraphrases instrumentales” ont pour commun l'effacement du pronom relatif. Il est donc facile de le restituer pour obtenir d'autres paraphrases présentant les mêmes relations:

- (9d) *un aspirateur est une machine qui permet de nettoyer la moquette
une sauteuse est une casserole qui est destinée à faire cuire les viandes
un bâtiment est une construction qui sert à loger les hommes*

auxquelles correspondent les paraphrases restituant les prédicats de départ:

(9e) *une sauteuse est une casserole dont on se sert pour faire cuire la viande*

sauf pour la catégorie des constructions et des locaux

**un bâtiment est une construction dont on se sert pour loger les hommes*

Notons encore que les paraphrases finalisées ou instrumentales peuvent correspondre aux paraphrases du genre:

(9f) *c'est un objet pour faire qqc* (instrumentaux et certains locatifs)

c'est un objet pour y faire qqc (constructions, locaux)

dans lesquelles est omis le prédicat sur l'intentionnalité. Si l'on va plus loin, on rencontre également les paraphrases où est également omis l'objet:

(9g) *'c'est pour faire qqc' ou 'c'est pour y faire qqc'*

Cette paraphrase est représentative pour les définitions relevant du style familier et données oralement par les locuteurs dans une situation d'énonciation non officielle.

3.1.3. Les paraphrases «agentives»

La propriété de /finalité/ est souvent actualisée par la paraphrase «agentive» du type:

(10) *Cet aspirateur nettoie la moquette.*

Dans cette paraphrase aucun élément ne signale la finalité, seul le prédicat peut recevoir l'interprétation de finalité dans un contexte donné. Pour vérifier si effectivement il correspond à la propriété de /finalité/, on fait recours aux autres paraphrases totales comportant les deux relations sont possibles (exemples ci-dessus). Ces paraphrases sont applicables à un nombre restreint d'objets, le plus souvent aux machines.

3.2. Les paraphrases identifiant d'autres propriétés

Les paraphrases identifiant d'autres propriétés présentent moins de complexités que les paraphrases identifiant la /finalité/.

3.2.1. Les paraphrases identifiant la propriété /méthode de réalisation de la finalité/ thématisent toujours l'objet:

- (11) *Un aspirateur est une machine pour nettoyer la moquette en aspirant la poussière.*

Le prédicat (*aspirer*) est exprimé sous la forme de gérondif qui identifie la /méthode de la réalisation de la finalité/ tout en soulignant syntaxiquement le lien avec la /finalité/.

3.2.2. Les paraphrases identifiant la propriété /circonstant/ sont toujours reliées au prédicat de l'intentionnalité de l'utilisateur:

- (12a) *On met le collier autour du cou.*
On met une sortie-de-bain quand on sort du bain.
On met le peignoir quand on se peigne.

Rien d'étonnant qu'on les retrouve dans les paraphrases définitives thématisant l'objet:

- (12b) *Un collier est un bijou qu'on met autour du cou.*
Une sortie-de-bain est un vêtement qu'on met quand on sort du bain.
Un peignoir est un vêtement qu'on met quand on se peigne.

Les deux types de paraphrases (thématisant l'utilisateur et l'objet) peuvent s'insérer dans les paraphrases totales identifiant la /finalité/:

- (13) *On met le collier autour du cou pour se parer.*
On met une sortie-de-bain quand on sort du bain pour se protéger du froid.
On met le peignoir quand on se peigne pour protéger d'autres vêtements.

3.2.3. Les paraphrases identifiant les propriétés inhérentes thématisent l'objet et lui sont attachées en premier. Ces propriétés sont les suivantes:

/matière/

- (14a) *une sauteuse est une casserole en métal*
l'argenterie est l'ensemble de vase en argent

/forme/

(14b) *une sauteuse est une casserole plate, dont le ord n'a que 4 à 6 cm de hauteur (selon DEL)*

/dimension/

(14c) *cette sauteuse est petite
la grosserie est l'ensemble de vases grosses*

/éléments composants/

(14d) *cette sauteuse se compose d'une poignée
un verre à pied est un verre qui a un pied*

3.2.4. Paraphrases identifiant la propriété /résultat du processus de fabrication/

(15) *un aspirateur est une machine conçue pour nettoyer la moquette
un logement est une construction bâtie pour loger les hommes*

Souvent dans les définitions lexicographiques l'objet dénoté est caractérisé par un adjectif qui verbalise une composante de sens informant sur la fabrication de l'objet. Cette paraphrase correspond au prédicat (*fabriquer*):

(15b) *on fabrique un objet*

qui a subit les opérations de déplacement et d'effacement. Elle prend d'abord la tournure passive qui thématise l'objet:

(16) *l'objet qui est fabriqué*

et par la suite est effacé le pronom relatif et le verbe *être*.

3.2.5. Paraphrases identifiant la propriété /mise en fonctionnement/ peuvent à leur tour thématiser l'usager ou l'objet.

Les paraphrases thématissant l'usager énumèrent les actions précédant l'action finalisée (ou succédant après) telles les recettes culinaires:

(17a) *On branche l'aspirateur.
On plie le siège.*

Les paraphrases thématissant l'objet le décrivent comme toutes les autres paraphrases de ce genre là et prennent souvent la tournure pronominale passive qui est caractéristique pour verbaliser cette propriété:

(17b) *Un pliant c'est un siège qui se plie.*

On rencontre également les paraphrases à tournures passives:

(17c) *Une mise c'est un habit qui est mis.*

Une prolonge c'est une voiture qui est prolongée.

3.2.6. Paraphrases identifiant la propriété /appartenance/

Cette propriété est identifiée par la paraphrase avec le prédicat *appartenir* à. Elle est relativement autonome dans ce sens qu'on n'est pas obligé de prédiquer sur la /finalité/ par exemple ou sur la /mise en fonctionnement/.

Toutes les paraphrases identifiant l'/appartenance/ thématissent l'objet:

(18) *une hache de bûcheron est une hache qui appartient au bûcheron*
une maison de Dieu est une maison qui appartient à Dieu

Très souvent cette propriété s'apparente avec la /finalité/ et conditionne les propriétés inhérentes de l'objet: une hache qui appartient au bûcheron n'est pas la même qui appartient au charpentier; une maison qui appartient à Dieu n'est pas la même qu'une maison appartenant à un gentilhomme. Il serait pourtant difficile de maintenir qu'elle spécifie systématiquement la /finalité/.

3.3. Conclusion: toutes les paraphrases convergent vers l'objet

Après avoir étudié de près les différentes paraphrases identifiant les propriétés des objets, il est plus facile de situer les composantes de sens d'une définition. Regardons quelques exemples:

aspirateur 'machine' (nom de catégorie)

'destiné à nettoyer qqc' (/finalité/)

'en aspirant la poussière' (/méthode de la réalisation de la finalité/)

'à l'usage domestique' (/circonstant locatif/)

sauteuse 'casserole' (nom de catégorie)

‘plate, dont le bord n’a que 4 à 6 cm de hauteur’ (/propriété inhérente: forme/)

‘dans laquelle on fait sauter la viande’ (/finalité/)

pliant ‘siège’ (nom de catégorie)

‘pour s’asseoir’

‘en tissu’ (/propriété inhérente: matière/)

‘transportable’ (/action descriptive/)

‘qu’on plie’ (/mise en fonctionnement/)

A voir les définitions, il apparaît clairement que toutes les paraphrases convergent vers l’objet et que ce sont des paraphrases thématiques de l’objet. Certaines de ses composantes se trouvent inscrites dans la structure morphologique du mot construit (*aspirateur, sauteuse, pliant*) et sont données par des paraphrases partielles, c’est à dire celles qui actualisent deux «acteurs» de la scène. La présentation de ces composantes dans les scènes-et-cadre de Ch. J. Fillmore permet cependant de les relier par des paraphrases totales, celles qui identifient la /finalité/, à tous les «acteurs» de la scène ce qui permet une compréhension globale du concept défini.

VERS UNE SYNTHÈSE:

LA SITUATION DÉNOMINATIVE EST À BASE DE LA FORMATION DES MOTS

La conception modifiée des scènes-et-cadres de Ch. J. Fillmore a permis d’élaborer une scène globale des objets usuels qui restitue un système conceptuel cohérent de référence des définitions des noms des objets usuels. L’élément central de cette scène est une «entité» (l’objet usuel en l’occurrence) qui se compose de différentes propriétés. Elle a un caractère général et contient d’autres scènes plus concrètes des sous-catégories des objets ou des exemples des objets individuels (*machine, casserole, vêtement, bâtiment*, et autres).

A cette scène sont associés deux niveaux de cadres linguistiques: le niveau où se situent les schémas prédicatifs avec leurs rôles sémantiques attribués aux «acteurs» lors de la dénomination d’une de leurs propriétés et le niveau de paraphrases prédicatives où sont mis en oeuvre plusieurs participants et différentes structurations minimales de la scène en fonction de la perspective adoptée à partir d’un de ses participants. L’étude des paraphrases identifiant les propriétés de l’objet a démontré qu’il y a non un schéma indépendant du contexte mais bien plusieurs qu’on peut attribuer à l’objet en fonction des

paramètres relevant du sujet énonciateur: choix de la propriété, thématization, etc. Ainsi l'énonciateur peut choisir entre la /finalité/, /méthode de la réalisation de la finalité/, /propriétés inhérentes/ et autres; la même propriété peut être verbalisée différemment, notamment la /finalité/ à laquelle correspondent plusieurs paraphrases («descriptives», «finalisée», «instrumentales») thématizing l'usager ou l'objet.

La scène et les cadres des deux niveaux forment une situation dénominative car les cadres du deuxième niveau signalent la présence de l'énonciateur, non négligeable dans la formation des mots. Une situation dénominative est une représentation conceptuelle dans laquelle il est possible de trouver la présence de l'énonciateur qui se révèle par différentes structurations (perspectives) traduites par des paraphrases thématizing un «acteur» de la scène.

C'est dans une telle situation dénominative que prend racine un nouveau mot construit à l'aide des autres morphèmes. A la base de la formation de nouveaux mots il y a la dénomination d'une propriété qui correspond à la définition minimale et qui se place dans un acte de langage qu'est l'acte de dénomination (cf. acte définitoire de M. Riegel 1990) en prenant la forme d'un énoncé définitoire qu'est une paraphrase prédicative (cf. C. Fuchs 1990). Pourquoi donc ne pas dire qu'un mot construit est le produit final d'un «discours» (mental, préalable, intérieur) d'une personne qui définit à sa manière un objet auquel elle est confrontée?

Le nouveau mot est formé à partir de la paraphrase prédicative qui comprend les facteurs relevant de l'énonciateur et non pas à partir des schémas prédicatifs comme il est question dans toutes les analyses dérivationnelles.

La formation des mots du point de vue onomasiologique présente plusieurs problèmes intéressants. Tout d'abord le choix d'une propriété entre plusieurs possibles. Ce n'est pas toujours la /finalité/ qui est actualisée comme le signale l'exemple de *aspirateur*. Une fois la propriété sélectionnée, quel acteur est alors thématized (à qui on attribue le rôle d'AGENS?) Nous avons vu, notamment pour les paraphrases identifiant la /finalité/ qu'une propriété peut être représentée par différents schémas prédicatifs. Dans les exemples cités le rôle d'AGENS est attribué successivement à la machine, et à l'usager dans les mots *sauteuse*, *pliant*. Restent encore deux questions qui n'ont pas été posées dans l'analyse, pourtant fondamentales pour l'étude onomasiologique de la formation de mots: quels sont les lexèmes dénominatifs actualisant les acteurs et les événements? quel élément de la structure sous-jacent est alors focalisé et verbalisé dans la structure morphologique du mot?

Et enfin: quel modèle formel est choisi? Pour la dénomination de la propriété de /finalité/ d'une casserole: 'casserole dans laquelle on fait sauter la viande' il est possible d'appliquer soit un modèle dérivationnel avec le suffixe *-oir* pour former le mot **sautoir* (par analogie à *grilloir*), soit un modèle compositionnel du type verbe+nom pour obtenir le mot **saute-viande* (par analogie à *grille-pain*), mais finalement les dictionnaires ont attesté un autre modèle dérivationnel avec le suffixe *-euse* et il existe donc le mot *sauteuse*.

Ainsi nous voyons une nécessité de placer l'étude de la formation des mots dans un acte dénomiatif qui comprend aussi les facteurs liés à l'énonciateur et qui prend en considération plusieurs variantes onomasiologiques, lexicales et formelles.

BIBLIOGRAPHIE

- B i d e a u d J., H o u d e O. (1989): Le développement des catégorisations: «capture» logique ou «capture» écologique des propriétés des objets? «L'Année Psychologique», p. 87-123.
- B r e s s o n F. (1971) La genèse des propriétés d'objets, «Journal de Psychologie Normale et Pathologique» 2, p. 148-168.
- C o l l i n o t A., M a z i è r e F. (1990): Les définitions finalisées où il est montré que l'hétérogénéité formelle des définitions lexicographiques a du sens, [in:] J. C h a u r a n d, F. M a z i è r é (ed.), La définition, (Actes du Colloque La Définition, organisé par le CE-LEX (Centre d'Etudes du Lexique) à Paris, le 18 et 19 novembre 1988), Paris, Larousse, p. 237-250.
- D o k u l i l M. (1962): Tvoření slov v češtině, 1: Teorie odvozování slov, Praha, Československá Akademia Věd, (traduit en polonais par B l u s z c z A. et S t a c h o w s k i J. (1979): Teoria derywacji, Wrocław, Ossolineum).
- D u b o i s D. (éd.) (1991): Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité, Paris, Editions du CNRS.
- F i l l m o r e Ch. J. (1977): Scenes-and-frames-semantics, [in:] Z a m p o l l i A. (éd): Linguistic structures processing, Amsterdam, North-Holland, p. 55-81.
- F u c h s C. (1990): Paraphrases prédictives et contraintes lexicales, «Lexique» 6, p. 157-176.
- G r i z e J.-B., P i é r a u t - L e - B o n n i e c G. (1983): La contradiction: essai sur les opérations de la pensée, Paris, PUF.
- G r i z e J.-B., P i é r a u t - L e - B o n n i e c G. (1991): Logique naturelle et construction des propriétés des objets, «L'Année Psychologique» 91, p. 103-120.
- G r o c h o w s k i M. (1988a): Les conventions sémantiques, les conventions référentielles et les explications des noms d'artefacts, «Langages» 89, p. 39-50.
- G r o c h o w s k i M. (1988b): On Defining the Meaning of Words for Concrete Objects, «Zbornik za filologiju i lingvistiku» (Novi Sad).

- G r o c h o w s k i M. (1990): Meble: zakres pojęcia a hiperonimy nazw denotowanych obiektów, «Acta Universitatis Nicolai Copernici – Filologia Polska» 31, z. 132, p. 51-61.
- G r o c h o w s k i M. (1992): O metodzie wyjaśniania struktury semantycznej nazw substancji, «Z polskich studiów slawistycznych», seria VIII, Warszawa, p. 61-66.
- K l e i b e r G. (1990): La sémantique du prototype, Paris, PUF.
- K l e s z c z o w a K. (1981): Ograniczenia semantyczne w procesie derywacji nazw narzędzi, Katowice, UŚ.
- K u b r i a k o v a E. S. (1977): Teoria nominacji i słowoobrazowanie, [in:] Jazykovaja nominacija, Moskva, Izdatiel'stvo «Nauka», p. 222-304.
- L a k o f f G. (1987): Women, fire, and dangerous things: what categories reveal about the Mind, Chicago, University of Chicago Press.
- L a p o r t e E. (1992): Adjectifs en *-ant* dérivés de verbes, «Langue Française» 96, p. 30-43.
- L e y s O. (1991): Skizze einer kognitiv-semantischen Typologie der deutschen um-Infinitive, «Leuvense Bijdragen», 80, p. 167-203.
- M a r t i n R. (1990): La définition «naturelle», [in:] J. C h a u r a n d, F. M a z i è r e (éd.): La définition, (Actes du Colloque La Définition, organisé par le CELEX (Centre d'Etudes du Lexique) à Paris, le 18 et 19 novembre 1988), Paris, Larousse, p. 86-96.
- M a z e t C. (1991): Fonctionnalité dans l'organisation catégorielle, [in:] D u b o i s D. (ed.) (1991): Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité, Paris, Editions du CNRS, p. 89-100.
- N a g ó r k o A. (1987): Zagadnienia derywacji przymiotników, Warszawa, WUW.
- P o n c e t - M o n t a n g e A. (1991): A propos des noms d'instruments: relations entre forme et sens, «Linguisticae Investigationes» 15, 2, 305 p. 323.
- P o t t i e r B. (1987): Théorie et analyse en linguistique, Paris, Hachette.
- R a s t i e r F. (1991): Catégorisation, typicalité et lexicologie. Préliminaires critiques, [in:] D u b o i s D. (éd.) (1991): Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité, Paris, Editions du CNRS, p. 259-277.
- R a s t i e r F. (1991): Sémantique et recherches cognitives, Paris, PUF.
- R i e g e l M. (1990): La définition, acte du langage ordinaire – De la forme aux interprétations, [in:] J. C h a u r a n d, F. M a z i è r e (éd.): La définition, (Actes du Colloque La Définition, organisé par le CELEX (Centre d'Etudes du Lexique) à Paris, le 18 et 19 novembre 1988), Paris, Larousse.
- R o s c h E. (1978): Principles of Categorization, [in:] E. R o s c h, B. B. L l o y d (éd.): Cognition and Categorization, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, p. 27-47.
- S e r b a t G. (1989): La création lexicale, «Information Grammaticale» 42, p. 3-6.
- S e r b a t G. (1989): Quel est le signifiant du concept de «relation» dans les dérivés?, CILL 15. 1., p. 403-411.
- S e r b a t G. (1990): Structure des noms d'agent latins en *-ator*, «Linguisticae Investigationes» 14, 2, p. 343-348.
- T v e r s k y B., H e m e n w a y K. (1983): Categories and environmental scenes, «Cognitive Psychology» 15, p. 121-149.
- T v e r s k y B., H e m e n w a y K. (1984): Objects, parts and Categories, «Journal of Experimental Psychology: General» 113, p. 169-193.
- T v e r s k y B. (1986): Components and Categorization, [in:] C r a i g C. (éd.): Noun Classes and Categorization, Amsterdam, John Benjamins, p. 63-75.

W i e r z b i c k a A. (1985b): *Lexicography and Conceptual Analysis*, Ann Arbor, Karoma Publishers Inc.

Z a w a d o w s k i L. (1966): *Lingwistyczna teoria języka*, Warszawa, PWN.

DEL = Larousse en trois volumes, Dictionnaire Encyclopedique, Paris 1983.

GR = Le Grand Robert de la Langue Française, Paris 1985.

PR = Le Petit Robert, Paris 1979.

STRUKTURY NOMINACYJNE NAZW PRZEDMIOTÓW UŻYTKOWYCH

S t r e s z c z e n i e

W artykule zawarta została propozycja onomazjologicznego ujęcia problemów słowotwórczych. Punktem wyjścia analizy są cechy przedmiotów wyodrębnione z analizy semów poszczególnych definicji słownikowych.

Cechy te tworzą scenę pojęciową skonstruowaną na podstawie koncepcji scen i ram Ch. J. Fillmore'a. Scena pojęciowa przedmiotów użytkowych, składająca się z uczestników, cech relacyjnych zachodzących pomiędzy uczestnikami oraz cech inherentnych przedmiotu użytkowego, stanowi pierwszy poziom struktury nazwotwórczej. Drugi poziom tworzą schematy predykatowo-argumentowe zawierające leksemy nominacyjne (czyli wyznaczające relację desygnacji poszczególnych leksemów) i testujące językowo poszczególne cechy sceny pojęciowej. Na trzecim poziomie sytuują się parafrazy słowotwórcze przetwarzające dyskursywnie schematy predykatowo-argumentowe i informujące o perspektywie, w jakiej została ujęta scena pojęciowa.

Ujęcie onomazjologiczne pozwala głębiej wniknąć w semantykę wyrazów derywowanych lub złożonych i odpowiada na problemy nieregularności semantycznych poprzez m.in. dobór leksemów nominacyjnych na drugim poziomie i tematyzację poszczególnego uczestnika sceny na trzecim poziomie.